

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2016

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LEUR FINANCEMENT - (N° 3473)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL288

présenté par
M. Popelin, rapporteur

ARTICLE 8

À l'alinéa 9, supprimer la dernière occurrence du mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.